



APPEL À CANDIDATURES

Marché de Noël : “Margny-lès-Noël”

Du vendredi 11 au dimanche 13 décembre 2026

1. Contexte et objet

Pour la quatrième édition de « Margny-lès-Noël », la Ville de Margny-lès-Compiègne souhaite proposer aux Margnotines, aux Margnotins et aux visiteurs un village de stands à l'esprit de fête pleinement affirmé, mêlant gourmandise, artisanat, féerie et convivialité.

Il se tiendra dans le Parc de la Mairie, sera mis en scène autour d'une place de Village, disposant de 26 barnums de 3x3m décorés extérieurement avec l'esprit de Noël. Les horaires d'ouverture du Village sont :

- Vendredi 11 décembre 2026, de 17h00 à 21h00
- Samedi 12 décembre 2026, de 11h00 à 21h00
- Dimanche 13 décembre 2026, de 10h00 à 18h00

Le présent appel a pour objet de recueillir les candidatures de commerçants, artisans, créateurs et professionnels susceptibles de contribuer à la diversité et à la qualité de l'offre proposée au public. Les candidatures seront examinées au regard de l'intérêt de l'offre pour l'événement, de sa conformité réglementaire et de sa cohérence avec l'esprit de Noël.

Le Village de Noël sera un rendez-vous immanquable, festif et animé tout au long des trois jours. La ville souhaitant offrir une immersion féerique à tous ses visiteurs en proposant des animations gratuites et des décorations magiques de Noël.

2. Catégories de produits et idées de stands

Afin de proposer un marché à l'esprit de Noël, chaque candidature doit obligatoirement s'inscrire dans au moins une des catégories suivantes.

2.1 Produits culinaires gourmands

Univers salé : foie gras, huîtres, escargots, bière de Noël, bulles (crémant, champagne), vin chaud, fromages, tartiflette, produits du terroir revisités pour les fêtes.

Univers sucré — chocolats et confiseries, pâtisseries de Noël, marrons chauds, gaufres, bûches, gâteaux, miel, pain d'épices, confitures.

2.2 Jouets pour enfants

Jouets en bois, jeux de société, peluches, jouets créatifs et éducatifs, figurines, jeux traditionnels et jeux d'antan.

2.3 Articles de décoration de Noël

Guirlandes lumineuses, boules et suspensions, décorations de sapin, petits trains et villages miniatures, cartes de vœux, couronnes de porte, centres de table de fête.

2.4 Petits cadeaux à offrir

Objets artisanaux, accessoires et bijoux fantaisie, coffrets gourmands, idées cadeaux originales et accessibles.

2.5 Univers cocooning d'hiver

Bonnets, écharpes, moufles, boules à neige, pulls de Noël, chaussettes et accessoires festifs et chaleureux.

2.6 Espace photo de Noël

Décor photo thématique (sapin, traîneau, hotte du Père Noël...), animation avec un personnage costumé, cabine ou fond photo installé sur le stand.

2.7 Bougies et art de la table

Bougies parfumées et décoratives, diffuseurs, art de la table pour les repas de fête.

3. Obligations réglementaires

Tout candidat doit être en conformité avec la réglementation applicable à son activité. Les justificatifs correspondants seront exigés dans le dossier de candidature.

3.1 Statut et activité commerciale

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), au Répertoire des Métiers (RM) ou statut d'auto-entrepreneur / micro-entrepreneur en cours de validité.

Carte professionnelle de commerçant ambulant ou déclaration préalable d'activité de commerçant non sédentaire, si applicable.

3.2 Assurances

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro) couvrant l'activité exercée, valide sur toute la durée du marché.

Le commerçant assume l'entière responsabilité des dommages causés à des tiers dans le cadre de son activité sur site.

3.3 Pièce d'identité

Une pièce d'identité en cours de validité sera demandée.

4. Conditions de participation

- **Stands** : mis à disposition par la Ville de Margny-lès-Compiègne.
- **Décoration** : chaque commerçant s'engage à décorer lui-même son stand, dans un esprit de Noël bien marqué, avec une prédominance de rouge et blanc.
- **Désistement** : aucun désistement ne sera toléré, sauf contrainte grave dûment justifiée auprès du service Commerce.
- **Présence** : **présence obligatoire et continue, sur les trois jours, pendant toute la durée d'ouverture au public chaque jour du marché.**
- **Circulation** : aucun véhicule autorisé à circuler sur le site pendant les heures d'ouverture.
- **Déchets** : gestion autonome et complète des déchets générés par l'activité ; l'utilisation d'emballages recyclables ou réutilisables est fortement encouragée.

Un gardiennage est assuré sur le site sur la période du marché de Noël de 21h00 à 10h00. L'organisateur décline toute responsabilité relative aux pertes, dommages ou vols qui pourraient être occasionnés en dehors des heures de gardiennage.

5. Modalités de candidature

5.1 Pièces à fournir

- Extrait Kbis, extrait RM ou attestation de statut auto-entrepreneur (de moins de 3 mois).
- Attestation d'assurance RC Pro en cours de validité.
- Pièce d'identité en cours de validité.
- Présentation de l'activité et des produits proposés — préciser si candidature créateur ou revendeur.
- Photos des créations et/ou du stand (obligatoire — au moins 2 visuels).
- Références événementielles (marchés, salons, fêtes...) — obligatoire pour les revendeurs, facultatif pour les créateurs.

sav@margnylescompiegne.fr

Tarif de l'inscription au Village de Noël 2026 : 25,00€ (pour les trois jours)

Plus de renseignements auprès de la Régie municipale (Tél : 03 44 90 73 22)



FORMULAIRE DE CANDIDATURE “Margny-lès-Noël”

Identité :

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

N° de registre commercial :

Activité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Mail :

Téléphone : Portable :

Site web :

Nature des produits destinés à la vente :

Chaque exposant devra commercialiser des produits en rapport avec le thème de Noël

☐ Jouets et/ou jeux

☐ Articles cadeaux, décorations de Noël, arts de la table

☐ Produits alimentaires du terroir : boudins, saucissons, champagne, ...

☐ Bien-être : cosmétiques, huiles essentielles, savons...

☐ Bijoux, accessoires de mode

☐ Autres :

Matériel souhaité :

☐ Table(s) :

☐ Chaise(s) :

☐ Grilles caddies :
